

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
Maintenez vos compétences de sauveteur professionnel

Formation continue quinquennale.



~~125 € TOUT COMPRIS~~

75 € tout compris

*Voir page 3 pour plus d'informations

- FORMATION AQUATIQUE POUR LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU RECYCLAGE
- FC PSE 1 - FORMATION CONTINUE ANNUELLE (OU FC PSE1 ET 2 POUR LES DÉTENTEURS DU PSE 2)
- LICENCE F.F.S.S ET ASSURANCE
- PRÉSENTATION À L'EXAMEN

- Pour prolonger la validité du BNSSA, un examen tous les 5 ans est obligatoire.
- Une saison pour acquérir les techniques de natation, de sauvetage et de secourisme et se préparer sereinement à l'examen.
- Une équipe d'encadrement diplômée et expérimentée au service de votre réussite.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Préparation aux épreuves pratiques de natation et techniques de sauvetage aquatique tous les **lun-dis soir de 20h45 à 21h45** à la piscine Alréo d'Auray. Nombre de séances dépendant du niveau du candidat.
- Secourisme : formation continue aux premiers secours en équipe de niveau 1 ou niveau 1 et 2 pour les détenteurs du PSE2. (Plusieurs dates disponibles sur l'année)
- Dates de l'examen de recyclage à définir dans l'année.



TRAVAILLER COMME SAUVETEUR AQUATIQUE

- Le B.N.S.S.A est un diplôme national vous permettant de travailler durant la période estivale ou toute l'année en piscine et/ou milieu naturel.
- La majorité des employeurs exige le P.S.E 2 et le S.S.A pour la surveillance des plans d'eau ouverts (rivière, lac, mer, océan).

Aloha Sauvetage Secourisme vous propose ces formations, renseignez-vous !



Aloha Sauvetage Secourisme est une association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme, reconnue d'utilité publique.

Venez nous rejoindre sur les postes de secours

Aloha Sauvetage Secourisme a de nombreux domaines d'activités dont un pôle opérationnel. En vous investissant sur des postes de secours, vous permettez à l'association de se développer.



- 50€ par
formation suivie

Comment ?

Il vous suffit de venir nous aider sur plusieurs de nos nombreux DPS (Dispositif prévisionnel de secours) comme la Fête du Bruit à Saint-Nolff ou encore les Championnats de France de kite. Convivial et enrichissant, c'est un atout à saisir.

2 DPS réalisés



50 euros de gagné sur la
formation BNSSA – PSE 1

Si vous êtes intéressés par cette formule, il vous est demandé de bien vouloir compléter la charte correspondante ci-dessous, de nous faire un chèque d'une valeur de 535 € ainsi qu'un chèque d'acompte de 50 € ou 485 € ainsi qu'un chèque d'acompte de 100€ (qui sera débité seulement si les DPS ne sont pas effectués). Ne pas oublier de mettre au dos votre NOM, PRENOM, et les termes CAUTION DPS

Engagement DPS – réduction 50 euros

Je soussigné(e)..... m'engage à participer à 2 DPS, pour ALOHA SAUVETAGE SECOURISME au cours de l'année scolaire afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de 50 euros pour la formation FC BNSSA – FC PSE 1

Signature et Date

BREVET NATIONAL DE SAUVETAGE ET DE SÉCURITÉ AQUATIQUE (BNSSA)

Descriptif de la formation continue

DATE	- De septembre 2020 à juin 2021 le lundi soir de 20h45 à 21h45
TARIF	- De 75 € à 125 € pour l'ensemble des prestations. (Présentation à l'examen incluse) <i>(Voir le dossier d'inscription pour un détail des tarifs)</i> <i>Les page 3 vous propose une réduction possible</i> Nous contacter pour un devis de groupe. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme (OCPO, pôle emploi, CPF...) un supplément de 40 € de gestion administrative sera appliqué.
LIEU	- Piscine ALRE'O (Auray) pour la préparation aux épreuves pratiques en piscine - Salle de cours du Verger pour le secourisme et la réglementation
DURÉE	- 3 heures de natation pour la préparation aux épreuves aquatiques - 6 heures de face à face pédagogique pour la FC PSE 1 Ou - 7,5 heures de face à face pédagogique pour la FC PSE1&2.
PRÉREQUIS	- Être titulaire du BNSSA - Être reconnu apte médicalement - Être titulaire du certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 à jour de sa formation continue Ou - Être titulaire des de compétences PSE 1 et PSE 2 à jour de leur formation continue. -
OBJECTIFS DE LA FORMATION	À l'issue de la formation, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires • Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés
RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION	- Maintenir ses compétences dans un milieu professionnel et bénévole
ENCADREMENT	- Maîtres-Nageurs Sauveteurs et formateurs aux Premiers Secours diplômés d'État.
PROGRAMME ET CONTENU	<u>Partie FC BNSSA :</u> Techniques de sauvetage aquatique : <ul style="list-style-type: none"> • Approche du noyé

	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de la victime au fond • Remontée à la surface • Maintien de la victime • Remorquage • Sortie de l'eau <p>Parades aux prises du noyé</p> <p>Partie FC PSE 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le secouriste - La chaîne des secours - La sécurité • L'alerte • L'obstruction brutale des voies aériennes • Les hémorragies externes • L'inconscience • L'arrêt cardio-respiratoire • L'arrêt cardio-respiratoire avec la défibrillation automatisée externe • Les détresses vitales • Les malaises et la maladie • Les accidents de la peau • Les traumatismes des os et des articulations • La surveillance et l'aide au déplacement <p>Programme défini annuellement par la DGSCGC</p> <p>Partie FC PSE1 & 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme FC PSE 1 + • Les immobilisations • Les relevages • Les brancardages et le transport • Les situations avec de multiples victimes <p>Programme défini annuellement par la DGSCGC</p>	
FIN DU STAGE	DOCUMENTS REMIS	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de réussite, attestation de formation continue du BNSSA.
	POURSUITES APRÈS LE DIPLÔME	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une formation continue BNSSA tous les 5 ans (avant le 31 décembre N+5) • Devenir Maître-Nageur Sauveteur • Devenir Surveillant Sauveteur Aquatique (SSA)
INFORMATIONS SUR L'ADMISSION ET MODALITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'admission à effectuer sur la page http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/bnssa-pse1-formation-continue • Contrôle des pièces justificatives. <p>NOUVEAU : Inscription en ligne via HELLOASSO possible</p> <p>https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme</p>	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Examen final organisé par l'association • (3 épreuves pratiques et 1 épreuve théorique) 	

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aloha-sauvetage.fr

Ou <http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/bnssa-pse1-formation-continue>